

# Les LCA dans la réforme du lycée

**Quelles modalités d'enseignement et d'évaluation ?**



# OPTION FACULTATIVE



**Dès la classe de 2<sup>nde</sup> :**

Elle peut se poursuivre jusqu'à la classe de terminale (en série générale)

Évaluée seulement en contrôle continu (la moyenne des moyennes trimestrielles de 1<sup>ère</sup> et terminale entre dans le calcul de la moyenne générale non pondérée comptant pour 10% du total du bac).

Une mesure de « soutien » aux LCA : les points de cette moyenne au-dessus de 10 sont multipliés par 3 et ajoutés au total des points obtenus par l'élève à l'examen. (Pour que ce soit équivalent à la disposition actuelle, il faudrait multiplier par 8). Les autres options sont en difficulté.

# SPECIALITE



- 4 heures en classe de 1<sup>ère</sup>
- 6 heures en classe de terminale
- Evaluation :
  - En fin de 1<sup>ère</sup> passage d'une épreuve de spécialité incluse dans les 30% des épreuves communes pour les élèves qui abandonnent.
  - En fin de terminale : passage d'une épreuve de spécialité (16%) et éventuellement Grand oral.
- **Cette spécialité n'était pas prévue initialement. Le premier projet ne prévoyait que l'option facultative en contrôle continu, sans bonus. Elle a pour objectif de relancer l'enseignement de LCA.**

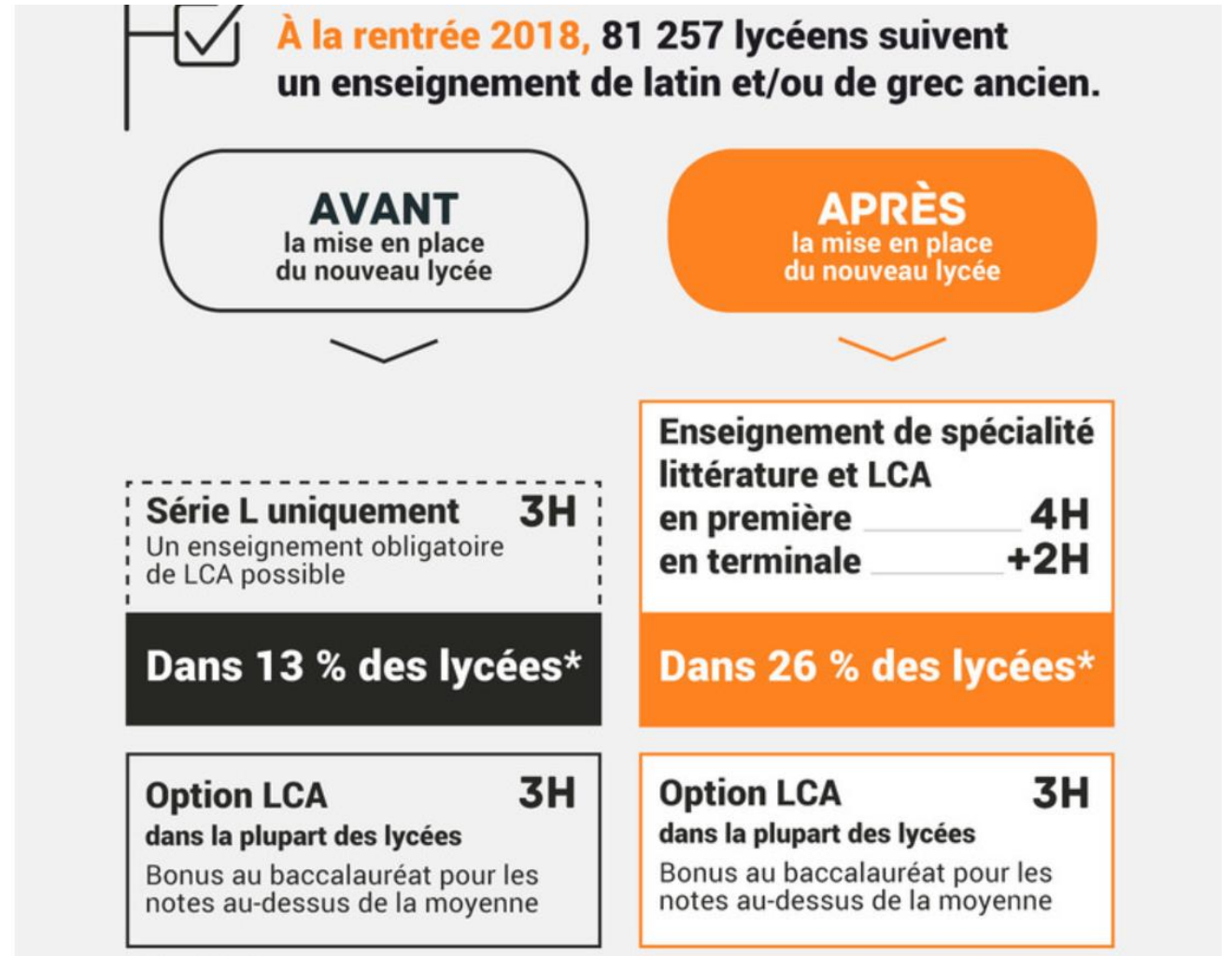
# Des situations différentes selon les académies

- A Bordeaux : implantation de la spécialité LCA dans tous les établissements qui proposent du latin ou du grec.
- -> Les dotations ne prévoient pas le financement des options et des spécialités à faibles effectifs d'où des horaires réduits à prévoir.
- A Poitiers : implantation de la spécialité dans 7 lycées (max 2 par département)
- A Lyon : implantation dans 23 lycées (public+privé) mais seulement 2 dans la Loire.
- -> Peu de chance que les élèves changent d'établissement pour aller suivre la spécialité LLCA.

**Dans les deux cas l'enseignement n'est pas mis en avant par l'institution.**

# Un discours trompeur

- Dans le lycée actuel le nombre d'élèves inscrits en spécialité est très faible mais partout où il y a un enseignement de LCA les élèves peuvent s'inscrire au bac pour cette spécialité. C'est donc le cas dans la plupart des établissements.
- Dans le nouveau lycée cet enseignement ne sera effectivement possible que dans 26% des lycées. C'est en réalité une baisse de l'offre ; de plus, rien ne dit que tous les lycées disposant sur le papier de la spécialité l'ouvriront.



# Une place plus grande accordée aux LCA ?

## De la théorie

- 3h d'option par niveau = 9h
- spécialité 1<sup>ère</sup> = 4h
- Spécialité terminale = 6h
- Total : 19h

## A la pratique

- Généralement option et spécialité seront regroupées sur un même créneau horaire, au moins pour 3h. Conditions de financement et d'organisation doivent cependant se cumuler pour que ce soit possible...
- S'il y a latin et grec dans l'établissement l'horaire peut-être plus réduit encore (ex un lycée propose 4h en 1<sup>ère</sup> tout confondu : latin, grec, spé et option !)



**Le préambule commun à l'option et à la spécialité témoigne de cette fusion quasi inéluctable**

# Les grandes lignes du programme

- Classe de 2<sup>nde</sup> : un questionnaire sur l'homme
- Classe de 1<sup>ère</sup> : un questionnaire sur l'homme dans la cité
- Classe de terminale : un questionnaire sur l'homme dans l'univers (questions religieuses et philosophiques)
- -> les objets d'étude sont pertinents, ouverts, susceptibles d'intéresser les élèves, et permettront de ne pas refaire tous les cours la 1<sup>ère</sup> année. Des documents d'accompagnement ont été promis.

# Un changement de paradigme



- La culture générale et la mise en relation du monde antique et du monde moderne sont au cœur de ces nouveaux programmes.
- Etude de mots concepts, connaissance de grands personnages, de grands moments de l'histoire antique, de grands textes : on attend les docs d'accompagnement pour une déclinaison précise des points à maîtriser, notamment dans l'optique des épreuves de spécialité. Construction d'une histoire littéraire.
- La traduction perd sa place centrale et les attendus en la matière ne sont pas précisés. Il est question de « traduction au sens large » ou encore « sous toutes ses formes ». Le programme de terminale et la définition des épreuves de spécialités préciseront peut-être l'horizon d'attente.
- Le programme de langue est conséquent ce qui semble incongru au vu du flou entretenu autour du niveau de traduction attendu.



# Quelle évaluation ?

En option facultative : contrôle continu seul

Injonction de faire entrer dans nos pratiques évaluatives « des questions portant sur la compréhension et l'interprétation des textes antiques, modernes et contemporains proposés en confrontation, et d'offrir la possibilité à l'élève de rédiger un texte personnel lié à la thématique étudiée. »

-> On suppose que c'est en lien avec « l'essai » proposé en spécialité.

Le portfolio : 1 ou 2 par an. C'est une démarche de comparaison monde antique/monde moderne axée sur la littérature ou sur l'image.

Tous les supports sont permis, classiques ou innovants.

Des modalités de présentation des travaux sont proposées mais soyons rassurés, nous sommes libres d'évaluer préparation, production ou présentation !

# Pourquoi une telle volonté de maîtriser nos pratiques évaluatives dans le cadre de l'option facultative et du contrôle continu ?

- Sans épreuve terminale, plus rien ne garantit un minimum d'exigence commun en option facultative.
- Il est douteux que ce cadrage soit suffisant en la matière car la généralisation de la réalisation de portfolio ne préjuge pas de l'équivalence de leur contenu d'un établissement à l'autre ; les propositions laissent des espaces de liberté et des possibilités d'exigences différentes (« Dans une perspective qu'il a précisément définie, l'élève peut notamment présenter l'auteur, l'époque et la nature des oeuvres, en faire un résumé ou une brève description, justifier la composition de son diptyque par une analyse des oeuvres choisies, proposer une ouverture dans laquelle il explique en quoi ce rapprochement lui a paru pertinent, lui a plu ou l'a intéressé.»)

Cela n'empêchera pas que dans les « grands » lycées on persiste à mettre en avant des pratiques classiques de traduction quand ailleurs on se contentera de portfolio limités à la dimension culturelle.

# Le portfolio au cœur de l'enseignement



- De nombreuses associations et organisations syndicales favorables au portfolio.
- Snés opposé : demande qu'il apparaisse comme une modalité d'évaluation parmi d'autres et qu'on ne restreigne pas notre liberté pédagogique. Nous n'avons pas eu gain de cause.
- Réflexion en cours pour la classe de terminale : maintien du portfolio à ce niveau et recherche de modalités permettant qu'il soit pris en compte pour le bac en spécialité.
- Comment renouveler sur 3 ans, l'intérêt des élèves pour une même démarche ?
- Pendant combien de temps les élèves réaliseront-ils eux-mêmes leurs travaux ?
- Comment éviter les inégalités inhérentes à ce type de réalisation (cf TPE) ?

# Des montages pédagogiques complexes

- Les profs de LCA vont devoir devenir des champions de la différenciation pédagogique (inscrite dans les programmes) quand ils ne l'étaient pas déjà.
- On récapitule :
  - Entrée en 2<sup>nde</sup> : accueillir latinistes et grands débutants
  - Entrée en 1<sup>ère</sup> : accueillir latinistes de 2<sup>nde</sup> et d'éventuels latinistes « raccrocheurs » voire grands débutants en spécialité. Option facultative et spécialistes seront sans doute confondus.
  - Milieu de 1<sup>ère</sup> : à cette complexité s'ajoutera le fait que certains (les renonçants) devront passer une épreuve en fin de 1<sup>ère</sup> et qu'il faudra les y préparer.
  - Terminale : option facultative et spécialistes (parmi lesquels ceux qui passeront le grand oral dans cette spécialité et ceux qui auront choisi leur autre spécialité).

# La spécialité : redonner leur chance aux LCA ?

- 4h en 1<sup>re</sup> et 6h en term, en latin ou en grec.
- Des programmes qui mettent en avant culture générale et civilisation pour attirer un nouveau public d'élèves. « L'antiquité n'est plus étudiée pour elle-même » a dit F. Poli (IG).
- Programme intéressant mais les horaires de spécialité sont lourds et pris en charge par le seul prof de LC. Idem en maths et SVT mais le regard culturel sur ces disciplines n'est pas le même. L'IG indique que peu d'élèves se manifestent...
- Proposition débattue en interne du groupe Lettres SNES, en amont de la réforme, d'une spécialité interdisciplinaire (Hist-géo et philo) ou ECLA mais pas de consensus entre nous.
- F. Poli : « le programme est interdisciplinaire, on ne peut pas dire que les élèves feront 6h de latin ou de grec en terminale. » A suivre...

# Quelles spécificités ?



- Un préambule commun à celui de l'option facultative ! Toutes les organisations syndicales avaient demandé un préambule spécifique définissant davantage les attentes.
- Seul ajout : « l'enseignement de spécialité se différencie par un caractère littéraire plus affirmé » Soit...
- Promesse d'un préambule distinct pour la terminale.
- Des objets d'étude très proches qui permettent de faire glisser l'option vers le programme de spécialité et de regrouper les élèves.
- Un programme de langue spécifique.

# Epreuve de bac en 1ère



- Durée 2h sur un texte d'environ 300 mots avec 2 types de sujets
  - 1<sup>ère</sup> partie commune sur 8 points :
    - Une question de lexique (les fameux mots-clés) portant sur l'explicitation d'un mot du texte (3 points)
    - Une question de grammaire en lien avec la compréhension du texte (5 points)
  - 2<sup>ème</sup> partie au choix sur 12 points :
    - Une version située à la fin du texte support (50 mots, c'est aussi long que la version actuelle !)
    - Un essai : confrontation du texte avec le travail de l'année et les lectures personnelles (limité à 500 mots, pourquoi ?)
- On constate la complexité de préparer des élèves à tous ces exercices pendant que d'autres ne seront pas directement concernés...
- Les sujets seront à prendre dans une banque de sujets
- Ne pas perdre de vue que cette épreuve ne comptera finalement qu'à hauteur de 5% dans le total du bac (1/6<sup>ème</sup> des épreuves communes)

# Epreuve de bac en terminale



- Pas de décision définitive encore : recherche d'une épreuve exigeante mais qui ne serait pas un repoussoir (il ne faudrait pas que les élèves abandonnent tous en 1<sup>ère</sup> pour prendre l'option en terminale).
- L'IG n'a pas encore décidé s'il y aurait un sujet spécifique pour les élèves ECLA (car modalité d'enseignement envisagée dans les programmes)
- Piste à l'étude : un texte (issu des œuvres au programme national) que l'on pourrait étudier avec une majeure culture et une mineure langue ou l'inverse.



# En conclusion



- Une volonté affichée de redonner de l'attrait aux LCA par :
  - La possibilité de prendre latin ou grec en 2<sup>ème</sup> voire en 3<sup>ème</sup> option
  - La création d'une spécialité qui n'était pas prévue initialement
  - L'ajout, après coup, d'un bonus pour l'option facultative-> Mais des moyens qui ne suivent pas (financement, montage des emplois du temps, regroupement de la spécialité et de l'option).
- Des programmes intéressants mais qu'il sera difficile de mettre en œuvre : ils sont denses et nous accueillerons des publics très divers.
- Une liberté restreinte dans nos pratiques évaluatives (pilotage par l'épreuve en spécialité mais aussi injonction du portfolio à tous les niveaux).